



**RÉGION  
AUVERGNE- RHÔNE-  
ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N° 84-2025-301

PUBLIÉ LE 24 OCTOBRE 2025

# Sommaire

## **84\_ARS\_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Direction de la stratégie et des parcours**

84-2025-10-14-00012 - 2025-22-0087 Portant sur la composition du Conseil Territorial de Santé de la circonscription départementale de la Loire (7 pages)

Page 3

**Arrêté N° 2025-22-0087**

Portant sur la composition du Conseil Territorial de Santé de la circonscription départementale de la Loire

**La Directrice générale de l'Agence Régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1434-9, L.1434-10 et R.1434-33 à R.1434-40 ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment son article 158 modifiant l'article L1434-11 du code de la santé publique ;

Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, notamment son article 19 modifiant l'article L1434-10 du code de la santé publique ;

Vu le décret n°2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret n° 2021-1258 du 29 septembre 2021 portant prorogation du mandat des membres de certains conseils territoriaux de santé ;

**Vu** le décret du 19 avril 2023 portant nomination de Mme Cécile COURREGES en tant que directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté N° 2022-22-0015 du 11 avril 2022 portant fixation de la limite des territoires de démocratie sanitaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 du décret n°2016-1024 susvisé ;

Vu les décisions ou propositions transmises par les organismes concernés ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** L'arrêté 2025-22-0039 du 28 avril 2025 relatif à la composition du conseil territorial de la santé de la Loire est abrogé.

**Article 2 :** La composition du conseil territorial de santé de la Loire est fixée de la manière figurant en annexe du présent arrêté.

**Article 3 :** La durée du mandat des membres des conseils territoriaux de santé est de cinq ans, renouvelable une fois. La désignation des membres en cours de mandat est faite pour la durée restant à venir. Nul ne peut siéger au sein des conseils territoriaux de santé à plus d'un titre.

**Article 4 :** Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux auprès de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, soit d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon.

Le tribunal administratif peut notamment être saisi d'un recours via l'application informatique «Télérecours citoyens » accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr/>

**Article 5 :** Le directeur de la stratégie et des parcours de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon le 14 octobre 2025

La Directrice générale  
de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Cécile COURREGES

## ANNEXE

### Composition du Conseil Territorial de Santé de la Loire

#### Collège 1 / Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

##### a) Représentants des établissements de santé

##### 1. Représentants des personnes morales gestionnaires des établissements de santé :

- **Mme Karima TATAH, Directrice clinique et centre de santé AESIO, FEHAP, titulaire**
- Dr Marianne SARAZIN, Groupe AESIO Santé, FEHAP, suppléante
- **Mme Gaëlle DESSERTAINE, Directrice du CH du GIER, FHF, titulaire**
- Mme Sylvie MOREL, Directrice de l'hôpital de Saint-Galmier, FHF suppléante
- **M. Marco DA SILVA, Directeur de la Clinique du Parc, FHP, titulaire**
- Mme Audrey BESSAY, Directrice de la Clinique Alma Santé, suppléante

##### 2. Représentants des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

- **Dr François BALLEREAU, Président CME du CH de Firminy, FHF, titulaire**
- A désigner, FHF, suppléant
- **Prof Thomas CELARIER, chef du pôle de gériatrie/médecine interne et vice-président de la CM du CHU, FHF, titulaire**
- Dr Marie-Julie FRANÇON, Présidente CME du CH de Chambon-Feugerolles, FHF, suppléante
- **Dr Pascal BREGERE, Président de CME, HP de la Loire, médecin anesthésiste réanimateur, FHP, titulaire**
- Dr Gaëlle DOLIGEZ, Présidente de CME, Médecin Psychiatre, Clinique Mont du Forez, FHP, suppléante

##### b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux

- **Mme Assa TOURE, SYNERPA Directrice ORPEA Résidence Saint-Priest, PA, titulaire**
- A désigner, suppléant
- **M Laurent VALLADE, Directeur général, OVE Plénior, FEHAP, titulaire**
- M Sylvain BOREL, Directeur EHPAD ST SULPICE, suppléant
- **M. Christophe DAMIRON, URIOPSS PA, titulaire**
- A désigner, URIOPSS PA, suppléant
- **M Olivier FABIANI, Directeur général ADAPEI de la Loire, PH, titulaire**
- Mme Brigitte LANG, URIOPSS PH, suppléante
- **M. Francis NAVARRO, UNA PA et PH - Président, PH, titulaire**
- Mme Catherine MAZET, URIOPSS PH, suppléante

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention, ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

- **Mme Caroline GUIGUET, LOIREADD, titulaire**
- M. Gérard MATHERN, IREPS, suppléant
- **Mme Hayette BOUHA, IREPS - Déléguée territoriale, titulaire**
- Mme Clémentine MOUTTET, IREPS - Chargée de projet en promotion santé, suppléante
- **M. Stéphane RIOU, Association RIMBAUD, titulaire**
- A désigner, suppléant

d) Représentants des professionnels de santé libéraux

1. Médecins

- **Dr Alaric CAVAILLE, URPS Médecin, titulaire**
- Dr Yannick FREZET, URPS Médecins, Médecin Généraliste, suppléant
- **Dr Anne PLAGNARD BOUTEILLE, URPS Médecin, titulaire**
- Dr Julien FAVIER, URPS Médecins, suppléant
- **A désigner, URPS Médecins, Hôpital privé de la Loire, titulaire**
- Dr Bernard MORAND, URPS Médecins, Rhumatologue, suppléant

2. Représentants des autres professionnels de santé libéraux

- **Mme Juliette PELLOUX, URPS Sage-femme, titulaire**
- Mme Colette FAYOLLE, URPS infirmiers, suppléante
- **Mme Noémie ANGLARD, URPS Pharmaciens, titulaire**
- Mme Karine GERBAY, URPS Sage-femme, suppléant
- **Mme Lauriane MARIA, URPS Orthoptistes, titulaire**
- Mme Isabelle MAREL, URPS Orthoptistes, suppléante

e) Représentant des internes en médecine

- **Dr Théophile POULLÉ, Président du SSIPI-MG, titulaire**
- A désigner, suppléant

f) Représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale :

- des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé
  - des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires
  - des communautés psychiatriques de territoire
- **Mme Isabelle VIALON, Centre AIMV - (Fédération UNA), titulaire**
  - Mme Marie-Odile MEYER, Centre soins et Accompagnement du Forez - (Fédération FEHAP), suppléante
  - **Dr Olivier NICOLAS, CPTS Forez EST, titulaire**
  - Dr Olivier ROZAIRE, CPTS ONDAINE ROREZ, suppléant
  - **Mme Fabienne FLORENCE, UNR SANTE, titulaire**
  - M Mario DEBELLIS, UNR SANTE, suppléant
  - **Mme Emmanuelle BARLERIN, FEMASAURA IDEL, coordinatrice de maison de santé, titulaire**
  - Dr Lisa OTTON, FEMASAURA, suppléante
  - **A désigner, titulaire**
  - A désigner, suppléant

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant

h) Représentant de l'Ordre des médecins

- **Dr Quentin VASSELON, Médecin à la MSP La Ricamarie, titulaire**
- Dr Jean-François JANOWIAK, Président du Conseil Départemental de la Loire de l'Ordre des Médecins, suppléant

**Représentants des autres ordres des professions de santé**

Représentant de l'ordre des Infirmiers

- **M Mabrouk NEKAA, Président du CDOI 42, titulaire**
- M Christophe TEMPERE, Vice-président du CDOI 42, suppléant

Représentant de l'ordre régional des Pharmaciens

- **M Eric HUMBERT, membre du CROP AURA, titulaire**
- Mme Annick BERNAUD, membre du CROP AURA, suppléant

Représentant de l'ordre des Chirurgiens-Dentistes

- **M Jean-Pierre D'ANGELO, Président ONCD 42, Titulaire**
- M Frédéric BOURDIN, Secrétaire général ONCD 42, suppléant

Représentant de l'ordre des Sages-Femmes

- Mme Valérie SOUCHON, membre OSF 42 **Mme Nathalie DESTAMPES, membre OSF 42, Titulaire**
- , suppléant

Représentant de l'ordre des Masseurs kinésithérapeutes

- **Mme Françoise DESENS, Vice-présidente du CDOMK 42, Titulaire**
- Mme Pascale SABATIER, membre du CDOMK 42, suppléant

Représentant de l'ordre régional des Pédiatres Podologues

- Mme Françoise SOULIER, membre du CROPP AURA, titulaire
- M Thierry KARIBIAN, Président du CROPP AURA, suppléant

**Collège 2 / Représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé**

a) Représentants des usagers des associations agréées au titre de l'article L 1114-1 du code de la santé publique

- **Mme Annie CORBEL, Déléguée départementale UNAFAM, titulaire**
- Mme Maryse BATTISTA, Bénévole UNAFAM, suppléante
- **Mme Nicole DAMON, Présidente de l'Association Familiale Laïque Santé, titulaire**
- A désigner, suppléant
- **M François MOLLON, Comité de défense et de soutien du centre hospitalier du Forez, titulaire**
- Mme Anne-Marie POMMIER-BRUNON, Comité de défense et de soutien du centre hospitalier du Forez, suppléant

- **M Georges RIOLO, Fédération nationale des associations de retraités FNAR, titulaire**
- A désigner, suppléant
- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant
- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant
  
- b) Représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées
- **M Marc SOUVETON, Représentant FSU - PA, titulaire**
- Mme Dominique DECOT, Représentante CFDT - PA, suppléante
- **M François FAISAN, Union des retraités UFR - PA, titulaire**
- Mme Christine VIDAL-MANIVIT, Vice-Présidente CDCA - Formation PA, suppléante
- **M Marc BONNEVIALLE, Président ADAPEI Loire - PH, titulaire**
- M Michel TARDY - PH, suppléant
- **Mme Louiza MEBARKI, APF France Handicap - PH, titulaire**
- Mme Pierrette TASCA - PH, suppléant

### **Collège 3 / Représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements**

- a) Conseiller Régional
- **Mme Laurence BUSSIERE, titulaire**
- Mme Catherine ZAPPA, suppléante
  
- b) Représentant du Conseil Départemental
- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant
  
- c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile
- **Dr Yves PARTRAT, Conseiller délégué, titulaire**
- Mme Nicole BRUEL, Conseillère déléguée, suppléante
  
- d) Représentants des communautés de communes
- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant
- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant
  
- e) Représentants des communes
- **A désigner, AMF, titulaire**
- Mme Isabelle DUGELET, Maire de La Gresle, suppléante
- **M Christophe BAZILE, Maire de Montbrison, titulaire**
- A désigner, suppléant

#### **Collège 4 / Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**

##### a) Représentant de l'Etat

- **M Adrien SPERRY, Directeur de cabinet du Préfet de la Loire, titulaire**
- Mme Agnès COL, Directrice Départementale DDETS Loire, suppléante

##### b) Représentants des organismes de sécurité sociale

- **M Paul BOUILHOL, Président du CA de la CPAM 42, titulaire**
- Mme Ingrid CERDA, Directrice CPAM 42, suppléante
- **M Henri JOUVE, représentant des organismes de la sécurité sociale, collège 4b, titulaire**
- Mme Céline CHAIX, collègue 4b, suppléante

#### **Collège 5 / Personnalités qualifiées**

- **M Pierrick BASTIDE, FNMF, titulaire**
- A désigner, suppléant

**Sont membres du Conseil Territorial de Santé les parlementaires du département de LOIRE, en application de l'article L 1434-10 du code de la santé publique susvisé :**

#### **Députés :**

- M. Pierrick COURBON, Député
- Mme Andrée TAURINYA, Députée
- M. Emmanuel MANDON, Député
- Mme Sylvie BONNET, Députée
- M. Antoine VERMOREL-MARQUES, Député
- M. Jean-Pierre TAITE, Député

#### **Sénateurs :**

- Mme Cécile CUKIERMAN, Sénatrice
- M. Hervé REYNAUD, Sénateur
- M. Pierre Jean ROCHETTE, Sénateur
- M. Jean-Claude TISSOT, Sénateur